

Klima Light

Mortier-colle & Produit de ragréage minéral allégé, monocomposant, pour la pose et le ragréage successif des panneaux d'isolation ETICS.

Mortier-colle & Produit de ragréage allégé spécial pour systèmes d'isolation thermique par l'extérieur pour la pose et le ragréage des systèmes d'isolation par l'extérieur sur les panneaux thermo-isolants ETICS comme le polystyrène expansé, sintérisé et extrudé pour utilisation spécifique pour plinthes ETICS, le polyuréthane, résine phénolique, le liège, la laine de roche et de verre, la fibre de bois, aérogel, sur béton, brique, enduit à base de ciment, produits de ragréage minéraux et à base de ciment. Blanc. Intérieurs, extérieurs.

1. Excellente utilisation ; produit de ragréage avec fluidité supérieure, facile et léger à étaler
2. Très haut rendement ; jusqu'à 50% de ragréage en plus par rapport aux mortiers-colles & produits de ragréage traditionnels
3. Finition à granulométrie calibrée ; effet esthétique de grande valeur par rapport aux produits ordinaires allégés
4. Applicable à haute épaisseur ; thixotrope, il ne coule pas et il ne se retire pas
5. Euroclasse de réaction au feu A1 grâce à l'agrégat minéral allégé



Rating 5

- ✓ Regional Mineral $\geq 60\%$
 - ✓ Recycled Regional Mineral $\geq 30\%$
 - ✓ CO₂ Emission ≤ 250 g/kg
 - ✓ VOC Low Emission
 - ✓ Recyclable
6. Applicable avec des machines à enduire
 7. Faible conductibilité thermique; il garantit la continuité de la performance thermique même en cas d'épaisseur
 8. Attestation certifiant que le produit est adapté comme mortier-colle et produit de ragréage pour la destination d'utilisation ETICS, label de qualité n° 001/19 délivré par ITC-CNR selon EAD 040083-00-0404

Domaines d'application

→ Destination d'utilisation

Collage et ragréage des systèmes d'isolation thermique par l'extérieur pour :

- isolations extérieures
- isolations intérieures

Intérieurs et extérieurs, sur les panneaux d'isolation thermique par l'extérieur (ETICS) tels que polystyrène expansé, sintérisé et extrudé pour utilisation spécifique pour plinthes ETICS,

polyuréthane, résine phénolique, liège, laine de roche et de verre, fibre de bois, aérogel, sur béton, brique, enduit à base de ciment, produits de ragréage minéraux et à base de ciment.

Ne pas utiliser sur les murs en plâtre ou enduits prêts à base de plâtre, pour le collage de carreaux en céramique ou pierres naturelles, sur les supports en bois ou en métal.

Mode d'emploi

→ Préparation des supports

Le support doit être parfaitement plan, consistant, c'est-à-dire sans parties friables ou faciles à enlever, de dimensions stables, propre et sec. Les fonds non compacts seront préalablement traités avec le fixatif consolidant Rasobuild Eco Consolidante. Contrôler l'absence de résidus de produit décoffrant sur le béton. Les éventuelles différences de planéité devront être préalablement régularisées avec des produits des lignes Geolite ou Geocalce. Ne pas appliquer sur des fonds à des températures supérieures à +30 °C.

→ Préparation

Préparer Klima Light en gâchant 20 kg de poudre avec la quantité d'eau figurant sur l'emballage. Pour obtenir le mélange, verser l'eau dans le récipient propre puis ajouter la poudre progressivement. Le mélange peut être effectué dans une bétonnière horizontale ou un seau (à la main ou avec un agitateur mécanique à faible nombre de tours) jusqu'à l'obtention d'un mortier homogène et sans grumeaux.

→ Application

Comme mortier-colle : En fonction de la planéité du fond, Klima Light doit être appliqué avec une bordure sur le périmètre et des points au centre ou à l'aide d'une spatule dentée directement sur le panneau avec une surface de contact totale.

Les plaques doivent être bien pressées sur le support de façon à distribuer le mortier-colle le plus uniformément possible afin de garantir une adhérence totale de la plaque.

La pose et l'ajustement éventuel des panneaux doivent toujours être exécutés lorsque le mortier-colle est frais dès qu'il est étalé : les éventuels mouvements ou ajustements des panneaux en début de prise peuvent entraîner une adhérence précaire, voire même un décollement.

Comme produit de ragréage : Klima Light, utilisé comme produit de ragréage sur des panneaux d'isolation thermique, doit être étalé en une première couche avec une spatule américaine et en une couche uniforme; ensuite, noyer un treillis adapté à usage ETICS sur la couche encore fraîche, en appuyant avec la spatule. Quand la première couche est sèche, appliquer une seconde couche en couvrant complètement le grillage et en créant une surface adaptée pour recevoir, après séchage, des revêtements décoratifs épais. Une fois le travail terminé les panneaux doivent être protégés de la pluie pendant au moins 48 heures. Il est possible d'appliquer Klima Light par projection avec des machines à enduire.

→ Nettoyage

Nettoyer les résidus de Klima Light des outils avec de l'eau avant le durcissement du produit.

Autres indications

Pour la pose des panneaux d'isolation thermique, toujours respecter les prescriptions de leur fabricant.

Pose sur plâtre : sur les murs en plâtre, enduits fins ou enduits prêts à l'emploi à base de plâtre, il est nécessaire de traiter la surface avec Rasobuild Eco Consolidante avant d'appliquer Klima Light.

Certifications et labels



* Émission dans l'air intérieur Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Cahier des charges

La mise en œuvre et le ragréage, après interposition du treillis en fibre de verre résistant aux alcalis à usage ETICS de Kerakoll Spa entre les deux couches, des panneaux d'isolation thermique extérieure seront effectués sur un support plane, consistant, propre et sec. Les panneaux seront collés puis ragrésés en surface avec Klima Light allégé minéral adapté pour la pose et le ragréage successif de tous les types de panneaux thermo-isolants à usage ETICS sur supports absorbants, monocomposant, type Klima Light de Kerakoll Spa, spécifique pour la réalisation de revêtements isolants extérieurs. Le rendement prévu pour le collage sera de $\approx 2-3,5 \text{ kg/m}^2$, pour le ragréage de $\approx 1 \text{ kg/m}^2$ par mm d'épaisseur.

Données techniques selon la Norme de Qualité Kerakoll

Aspect	prémélangé blanc	
Masse volumique apparente du produit durci et sec	1,01 kg/dm ³	EN 1015-10
Nature minérale de l'agrégat	silice - carbonée cristalline	
Granulométrie nominal	$\approx 0-1200 \mu\text{m}$	EN 1015-1
Teneur en cendres à +450 °C	98,0%	EAD 040083-00-0404
Teneur en cendres à +900 °C	67,0%	EAD 040083-00-0404
Rétention hydrique	> 91%	EAD 040083-00-0404
Conservation	≈ 12 mois à partir de la date de production dans l'emballage d'origine et non ouvert ; craint l'humidité	
Emballage	sacs 20 kg	
Taux de gâchage	$\approx 5,8 \text{ l} / 1 \text{ sac } 20 \text{ kg}$	
Poids spécifique du mélange	$\approx 1,2 \text{ kg/dm}^3$	EN 1015-6
Durée pratique d'utilisation (pot life)	$\geq 5 \text{ h}$	
Température limite d'application	de +5 °C à +30 °C	
Épaisseur max. réalisable comme mortier-colle	$\leq 20 \text{ mm}$	
Épaisseur max. réalisable comme produit de ragréage	$\leq 15 \text{ mm}$ (deux couches avec interposition d'un treillis d'isolation thermique)	
Rendement :		
- comme mortier-colle	$\approx 2-3,5 \text{ kg/m}^2$	
- comme produit de ragréage	$\approx 1 \text{ kg/m}^2$ par mm d'épaisseur	

Mesure des caractéristiques à une température de +23 °C, 50% H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions de chantier.

Performances**Qualité de l'air à l'intérieur (IAQ) COV - Émissions de substances organiques volatiles**

Classification	EC 1 plus GEV-Emicode	Cert. GEV 10268/11.01.02
----------------	-----------------------	--------------------------

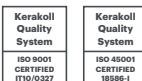
HIGH-TECH

Conductibilité thermique ($\lambda_{10, dry}$)	0,27 W/(m K)	EN 12664
Capacité thermique spécifique (c)	0,74 kJ/(kg K)	ISO 11357-4
Adhérence sur béton après 28 jours	$\geq 0,8$ N/mm ²	EAD 040083-00-0404
Adhérence entre le mortier-colle et l'PSE	$\geq 0,1$ N/mm ² (arrachement cohésif du EPS)	EAD 040083-00-0404
Résistance à la compression	≈ 4 MPa	EN 1015-11
Résistance à la diffusion de la vapeur d'eau	$\mu 11$	EN 1015-19
Résistance à la flexion	≈ 2 MPa	EN 1015-11
Réaction au feu	classe A1	EN 13501-1
Température de service	de -15 °C à +80 °C	

Mesure des caractéristiques à une température de +23 °C, 50% H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions de chantier.

Avertissements

- Produit à usage professionnel
- se conformer aux normes et dispositions locales en vigueur
- opérer à des températures comprises entre +5 °C et +30 °C
- utiliser uniquement de l'eau pour gâcher la poudre : ne pas utiliser de latex ou d'autres adjuvants
- prévoir des attelages mécaniques appropriés conformément aux lois en vigueur
- ne pas utiliser la colle pour combler des irrégularités du support
- ne pas déplacer les panneaux lorsque le mortier-colle est déjà en phase de prise
- ne pas mettre sur plâtre, métal ou bois
- ne pas appliquer sur des supports humides
- protéger les surfaces recouvertes de la pluie pendant au moins 48 heures
- en cas de besoin, demander la fiche de données de sécurité
- pour tout ce qui n'est pas prévu, consulter le Kerakoll Worldwide Global Service +39-0536.811.516 – globalservice@kerakoll.com



Les données relatives aux Rating se réfèrent au GreenBuilding Rating Manual 2013. Ces informations ont été mises à jour au mois de janvier 2023 (réf. GBR Data Report – 02.23). Elles pourraient être sujettes à des intégrations et/ou des variations dans le temps de la part de KERAKOLL SpA. Pour connaître les éventuelles actualisations, consulter le site www.kerakoll.com. KERAKOLL SpA n'est donc responsable de la validité, de l'actualité et de la mise à jour de ses informations que si elles proviennent directement de son site. La fiche technique repose sur nos dernières connaissances techniques et de mise en œuvre. Toutefois, dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, elles représentent des indications de caractère général qui n'engagent en aucune façon notre société. Par conséquent, il est conseillé d'effectuer un essai préalable afin de vérifier l'aptitude du produit à l'utilisation prévue.